

Le 1<sup>er</sup> novembre 2019

TRAVAILLEURS  
EN ÉDUCATION  
DU SCFP

# LE POUVOIR DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE

NÉGOCIATION  
2019  
Bulletin n° 15

## Aux : Présidents et comités exécutifs des sections locales, comités de négociation et membres

**\*\*\* À ne partager qu'avec les membres des sections locales du SCFP \*\*\***

Les votes de ratification sont terminés.

Avant de partager les résultats, nous voulions profiter de l'occasion pour aborder quelques points.

- Nous remercions toutes les sections locales et tous les dirigeants qui, une fois de plus, ont organisé des réunions efficaces en temps opportun, ce qui a permis d'expliquer l'entente de principe et de donner aux membres la possibilité de se faire entendre.
- Nous remercions tous les membres qui ont profité de l'occasion pour assister à la réunion, pour entendre les détails de l'entente de principe et pour partager leurs préoccupations ainsi que leur gratitude.
- Nous remercions tous ceux qui ont participé aux préparatifs de grève, aux rassemblements, aux piquets d'information, aux activités de sensibilisation communautaires et aux moyens de pression. Vos efforts ont été essentiels pour que nous soyons en mesure d'intervenir une convention collective librement négociée qui n'accorde aucune concession et d'obtenir des investissements dans nos services, des améliorations à nos avantages sociaux ainsi qu'une modeste augmentation de salaire.
- Nous tenons à reconnaître que, même si l'entente centrale a été ratifiée, elle ne l'a pas été par toutes les sections locales de la province. Cela envoie un message clair à l'employeur et à la province, à savoir que bien que les membres du SCFP aient accepté

.../2

cet accord, il reste encore beaucoup de travail à faire pour remédier aux faibles salaires, aux conditions de travail et au respect de nos professions dans nos milieux de travail et dans cette province.

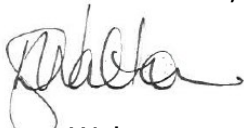
- Il nous reste beaucoup à faire. Nous devons mener des campagnes qui aborderont des questions telles que la violence en milieu de travail, les conditions de travail des ÉPEA, les préoccupations en matière d'entretien préventif et bien plus encore. Nous devons changer la croyance selon laquelle la table de négociation est la seule manière d'optimiser les conditions de travail. Nous devons tirer parti de la sensibilisation du public acquise au cours de notre mobilisation en vue de la négociation et l'utiliser pour discuter de ces principales questions et les transformer en enjeux stratégiques pour le gouvernement actuel.

Nous pouvons dire que l'entente de principe conclue avec le Conseil des associations de conseillers scolaires et le gouvernement de l'Ontario a été ratifiée.

Nous devons maintenant nous concentrer sur le soutien des sections locales dans leurs efforts pour intervenir des ententes locales qui répondent aux besoins de leurs membres. En outre, nous devons continuer à appuyer nos collègues enseignants et travailleurs de l'éducation. Le Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario (CSCSO) s'est également engagé à s'assurer que les dirigeants des sections locales comprennent bien l'entente centrale et disposent des outils nécessaires pour veiller à ce que les heures et les postes perdus en raison des actions des conseils scolaires locaux soient inversés et que les investissements faits dans le cadre de l'entente soient mis à exécution dans les meilleurs délais. À cette fin, le CSCSO organise des réunions régionales tout au long du mois de novembre pour fournir ces outils et ces éclaircissements aux présidents des sections locales. Il reste beaucoup de travail à faire et les membres du Comité exécutif du CSCSO sont prêts à vous épauler, que ce soit pour résoudre des différends centraux en matière de dotation, pour clarifier le libellé ou pour renforcer la mobilisation afin de soutenir les efforts des sections locales visant à prévenir les grèves.

Merci encore une fois pour tous vos efforts.

En toute solidarité,



Laura Walton  
Présidente du CSCSO



Darcie McEathron  
Coordonnatrice des conseils scolaires ontariens du SCFP

DT:gb/sepb491